

EVIDENCE

Toronto, Thursday, July 19, 1990

[Text]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce to which was referred Bill C-62, to amend the Excise Tax Act, the Criminal Code, the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Income Tax Act, the Statistics Act and the Tax Court of Canada Act, met this day at 9.00 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Sidney L. Buckwold (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, it is 9.02 a.m. and time for resumption of our hearings in Toronto of the Senate committee on Bill C-62. The first witness today is the Minister of National Revenue, the Honourable Otto Jelinek. We welcome you again to your second appearance before this committee and we look forward to what you have to say.

The Honourable Otto Jelinek, Minister of National Revenue: Mr. Chairman, I am delighted to be back again with you and your colleagues. I would like to add my welcome to the committee to Toronto. Perhaps next time you will go out into the suburbs to an even nicer environment. You are always welcome to come to my hometown of Oakville which is 20 miles west of Toronto.

Mr. Chairman and honourable senators, I would like to continue where we left off a month ago and review and update my department's and the government's preparation for the implementation of the GST.

As I told you last time, over a year and a half ago while the rhetoric and the political debate of the pros and cons of the GST were going on full steam we, in a very businesslike fashion, began an unprecedented consultation process with Canadian businesses, industry and organizations from coast to coast. It was perhaps one of the largest consultation processes ever held, and certainly by this department. As a result of that, we were able to come forward with a program which we believe is simple for the benefit of the business community. Everything that we have done since the consultation process began a year and a half ago has been designed by the private sector for the private sector. I bring to your attention again such examples as the one-page registration form for businesses. I do not think businesses have ever seen a one-page form come out of any government of any political stripe at any level. The same is true for the GST tax return form which will only be one page, in fact, it will be even smaller. It will be like a telephone bill. This portion will be the only thing that any business will have to fill out. With the GST, simplicity is the operative word as far as the Government of Canada and this department are concerned.

As a result of consultations, we have also been able to prepare in such a way that we believe this will be one of the most efficient operations this department has ever had.

TÉMOIGNAGES

Toronto, le jeudi 19 juillet 1990

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été soumis le projet de loi C-62, qui modifie la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt, s'est réuni aujourd'hui à 9 heures pour étudier le projet de loi.

Le sénateur Sidney L. Buckwold (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, il est 9 h 02 et le moment est venu de reprendre, à Toronto, les audiences du Comité sénatorial sur le projet de loi C-62. Le premier témoin aujourd'hui est le ministre du Revenu national, l'honorable Otto Jelinek. Nous vous souhaitons la bienvenue pour cette deuxième présentation au Comité et nous attendons avec intérêt de vous entendre.

L'honorable Otto Jelinek, ministre du Revenu national: Monsieur le président, il me fait plaisir de vous revoir, vous et vos collègues. J'aimerais également souhaiter au Comité la bienvenue à Toronto. La prochaine fois, peut-être visiterez-vous la banlieue où l'ambiance est encore plus agréable. Vous serez toujours les bienvenus à ma ville d'origine, Oakville, à 20 milles à l'ouest de Toronto.

Monsieur le président, honorables sénateurs, j'aimerais poursuivre l'exposé que je vous ai présenté il y a un mois par l'examen et la mise à jour des mesures prises par le ministère et le gouvernement pour préparer l'entrée en vigueur de la TPS.

Comme je vous l'ai signalé à notre dernière rencontre, pendant que battaient leur plein les discussions byzantines et les débats politiques sur le pour et le contre de la TPS il y a plus de dix-huit mois, nous, en gens d'affaires très sérieux, avons amorcé un processus sans précédent de consultation des représentants du milieu des affaires, du secteur industriel et d'organismes à l'échelle du Canada. Ce processus de consultation a sans doute été le plus étendu qui ait été entrepris à ce jour, au moins par ce ministère. En conséquence, nous avons pu proposer un programme simple que nous croyons avantageux pour le milieu des affaires. La totalité des mesures prises depuis le début du processus de consultation il y a dix-huit mois ont été élaborées par le secteur privé pour le secteur privé. Je vous signale, par exemple, la formule à page unique d'inscription des entreprises. À mon avis, les entreprises n'ont jamais été témoins de la création d'une formule à page unique par un gouvernement quel qu'il soit. Il en sera de même pour la formule de déclaration relative à la TPS qui n'aura qu'une seule page; de fait, elle sera encore plus abrégée, ayant les dimensions d'une facture de téléphone. Une entreprise n'aura qu'une partie à remplir. Pour le gouvernement du Canada et le ministère du Revenu, le mot d'ordre est la simplicité lorsqu'il est question de la TPS.

Le processus de consultation nous a également permis de nous préparer à un point tel que l'application de la TPS sera